

## **Nous demandons la libération immédiate de Georges Cipriani et de Jean-Marc Rouillan !**

**Premiers collectifs signataires** : Action-directe.net ; CNT santé social et collectivités territoriales ; Collectif Bboykonsian/La k-bine ; Collectif de soutien aux prisonniers d'Action directe – Montpellier ; Collectif des amis et camarades des prisonniers d'Action directe, Frankfort ... Paris ; Comité Libérez-les ! de soutien aux prisonniers et réfugiés politiques (59-62) ; Commission pour un Secours Rouge International (Bruxelles-Zürich) ; Libérez Les Prisonniers – Bordeaux (LLP 33) ; Réseau No Pasaran ; SCALP-Reflex; Secours Rouge (Belgique); Solidarité et Liberté (Belgique)

-----

Arrêtés avec **Joëlle Aubron** et **Nathalie Ménigon** en tant que **militants d'Action directe**, **Georges Cipriani** et **Jean-Marc Rouillan** sont en prison depuis février 1987 ! Action directe était une organisation qui a fait le choix de la lutte armée en Europe de l'Ouest dans les années 1980. A partir de mai 1979 cette organisation a réalisé des actions contre des institutions de décisions politiques de l'État.

En 85/86 AD menait, entre autre, les opérations contre le responsable pour l'État français de la vente d'armes, et contre le P-DG de Renault, responsable de restructurations industrielles et de licenciements de masse.

Les quatre d'AD ont été condamnés à perpétuité avec une peine de sûreté de 18 ans.

L'État visait leur anéantissement physique et psychique. Ils furent soumis à un traitement spécial : torture par l'isolement, interdiction ou restriction des contacts et de la communication à l'intérieur de la prison et vers l'extérieur.

Après 17 ans de prison, les médecins ont diagnostiqué à Joëlle Aubron une tumeur cancéreuse avancée. La mobilisation permit sa libération en suspension de peine en juin 2004. Joëlle est décédée le 1<sup>er</sup> mars 2006.

Après la période des 18 ans de peine de sûreté, la mobilisation pour la libération de Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan se renforça. Il y eut des campagnes de presse, des actions publiques, des meetings, des concerts, des rassemblements et d'autres actions de solidarité pour remettre la question des prisonniers d'Action directe à l'ordre du jour.

Après plus de vingt ans de prison, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan obtinrent une semi-liberté. Les restrictions associées à cet aménagement de peine comprenaient une interdiction de se prononcer publiquement sur les faits pour lesquels ils avaient été condamnés, et par conséquent sur leur histoire et sur le contexte politique de l'époque. Jean-Marc donna une interview qui lui valut la révocation totalement arbitraire de sa semi-liberté.

La dernière demande de libération de Georges Cipriani lui fut refusée en appel aux motifs, entre autres, qu'il continue à se prononcer politiquement et qu'il signe toujours ses déclarations en tant que prisonnier d'Action directe. Il lui fut également reproché de ne pas exprimer de regrets. Il est ainsi le seul militant d'Action directe emprisonné qui n'ait bénéficié d'aucun jour de liberté après plus de 22 ans de détention.

Quelques mois après l'annulation de sa semi-liberté, l'état de santé de Jean-Marc Rouillan s'est dégradé. L'administration pénitentiaire a attendu la dernière limite avant de l'hospitaliser d'urgence. Le syndrome de Chester-Erdheim, maladie grave et évolutive, fut diagnostiqué. Cette maladie devrait être traitée, selon les spécialistes, avant la manifestation d'une nouvelle crise. Mais un tel traitement est incompatible avec la détention. Jean-Marc est retourné en prison, sans soins. Les procureurs lui ont dit de prendre ses distances avec l'histoire d'AD et d'exprimer des regrets s'il voulait sortir pour être soigné. L'État veut le laisser mourir en prison.

## **Nous demandons la libération immédiate de Georges Cipriani et de Jean-Marc Rouillan !**

Décembre 2009 - Contact : mail-action-directe@laposte.net

Plus d'informations sur <http://www.action-directe.net> ou <http://action-directe.over-blog.com>